



Paris le 11 janvier 2010

## **Conférence nationale du 20 janvier 2010 sur les indicateurs de développement durable**

### **Proposition de tableau de bord soumise aux débats résultant des travaux de la commission de concertation**

Cette proposition de tableau de bord d'indicateurs de développement durable résulte des travaux de la commission de concertation qui s'est réunie les 6 octobre et 10 novembre 2009 sous la présidence de M. P. Le Clézio, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et rapporteur de l'avis du CESE sur « *les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique* ».

Mise en place à la demande conjointe de Mme Pappalardo, Commissaire générale au développement durable, de M. Dermagne, Président du Conseil économique, social et environnemental, et de M. Duport, Président du Conseil national de l'information statistique (CNIS), cette commission a réuni les 5 collèges du Grenelle de l'environnement (collectivités locales, ONG environnementales, représentants des employeurs et des salariés, Etat,) en s'appuyant sur les organisations représentées au comité de suivi du Grenelle, au CESE et au CNIS.

Avec le support des fiches illustratives réalisées par l'INSEE et le SOeS (service de l'observation et des statistiques du CGDD), ses travaux ont été fructueux. Ils ont conduit à définir une proposition de tableau de bord comportant quatre indicateurs de contexte économique et social et quinze indicateurs phares enrichissant les indicateurs européens pour les 9 défis de la stratégie nationale de développement durable. Il en est en même temps ressorti l'importance d'un second niveau d'indicateurs complémentaires.

Cette commission a aussi proposé des pistes d'approfondissement pour des problématiques intéressant le développement durable. La proposition qui suit est ainsi assortie de courts compléments concernant, d'une part, les indicateurs qui ne sont pas retenus et, d'autre part, ceux qui sont à développer ou à examiner plus attentivement pour un éventuel développement ultérieur. Ces derniers appellent un travail de réflexion sur une définition opérationnelle des concepts et les possibilités de mobilisation de sources.

Vous trouverez dans le dossier du participant avec la présente proposition, les fiches présentant les indicateurs de contexte et les indicateurs phares qui ont été réalisées par le système statistique public.

Ces fiches et la quasi totalité de celles correspondant aux indicateurs complémentaires sont aussi disponibles en format électronique :

Sur le site du CNIS : [www.cnis.fr](http://www.cnis.fr)

Sur un extranet du CGDD : <http://extranet.cgdd.developpement-durable.gouv.fr/>

## Contexte économique et social

- 0.1 Revenu national net par habitant et PIB/habitant (indicateur Union Européenne) (sur un même graphique) ;
- 0.2 Taux de chômage et taux de sous emploi sur un même graphique (au sens du BIT) ;
- 0.3 Distribution des revenus : rapport du revenu moyen du dernier décile sur celui du premier décile et rapport interdécile
- 0.4 Démographie : taux de fécondité.

*A examiner plus attentivement pour un éventuel développement ultérieur  
Travail décent –qualité du travail, (voir travaux de l’OIT et questions de faisabilité de  
abordées à l’occasion du rapport de Foucauld du Cnis)*

## Défi 1 - Changement climatique et énergie propre

### Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :

- 1.1.1 Émissions totales de gaz à effet de serre (**UE**) ;
- 1.1.2 Empreinte carbone : émissions de CO<sub>2</sub> (à terme GES) liées à la demande finale nationale<sup>1</sup> ;
- 1.1.3 part des énergies renouvelables dans la consommation d’énergie primaire puis finale (**UE**) avec leur décomposition (bois, hydro-électricité, éolien, photovoltaïque, agro-carburants).

### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

- 1.2.1 Consommation d’énergie par habitant et Intensité énergétique (consommation d’énergie rapportée au PIB) ;
- 1.2.2 Émissions de GES par secteurs (agriculture, industrie, transports, habitat tertiaire...) ;
- 1.2.3 Consommation d’énergie du secteur résidentiel-tertiaire.

*A noter :*

*L’évolution des déchets nucléaires proposée comme indicateur n’est pas retenue ici mais dans le défi 5 santé et gestion des risques (en indicateur complémentaire aux indicateurs phares).*

## Défi 2 - Transports et mobilité durables

### Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :

- 2.1.1 Consommation d’énergie dans les transports par habitant et par rapport au PIB (**UE**) (sur un même graphique).

### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

- 2.2.1 Répartition modale des transports de voyageurs (véhicules particuliers, autobus-autocar, rail, avion) ;
- 2.2.2 Utilisation des transports en commun : part des transports en commun dans le total des transports terrestres de voyageurs (en voyageurs-km) ;
- 2.2.3 Répartition modale des transports de marchandises ;
- 2.2.4 Émissions de polluants des transports (NOx et particules) ;
- 2.2.5 Contributions de la France aux émissions du transport international maritime et aérien.

*A développer :*

- 2.3.1 Évolution de l’offre de transports en commun ;
- 2.3.2 Temps passé dans les transports pour les trajets quotidiens ;
- 2.3.3 Appréhension de la mobilité contrainte (km et temps passé) et de son évolution.

<sup>1</sup> avec prise en compte des émissions liées aux échanges extérieurs et donc aux importations notamment

### Défi 3 – Consommation et production durables

#### Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :

3.1.1 Productivité des ressources (PIB rapporté à la consommation intérieure de matières) **(UE)** et niveau absolu de consommation intérieure de matières par habitant

#### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

3.2.1 Évolution de la production de déchets par émetteur (ménages, agriculture, industrie, bâtiment, tertiaire) (disponible tous les deux ans) ;  
 3.2.2 Taux de recyclage des déchets ;  
 3.2.3 Part de la SAU en agriculture biologique (objectif 20 % en 2020) ;  
 3.2.4 Emploi dans les éco-activités (indice d'évolution).

#### *Non retenu*

*Empreinte écologique (voir le choix d'une empreinte carbone dans le défi 1 et les différents rapports et analyses existants sur « l'empreinte écologique »)*

#### *A examiner plus attentivement pour un éventuel développement ultérieur :*

3.3.1 *Empreinte eau (problèmes de définition, de pertinence au niveau national et de faisabilité) ;*  
 3.3.2 *% d'« éco-produits » dans la consommation des ménages (problème de définition, place marginale dans la consommation des ménages en raison du faible poids des produits potentiellement concernés) ;*  
 3.3.3 *Contenu en CO<sub>2</sub> de la consommation courante des ménages (source d'information à mobiliser et expertiser) ;*  
 3.3.4 *« Habitat durable » dans le parc des logements (voire dans le parc de logement social).*

### Défi 4 – Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

#### Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :

4.1.1 Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs **(UE)** ;  
 4.1.2 Évolution de l'artificialisation des sols.

#### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

4.2.1 Part des captures au niveau de l'UE seulement<sup>2</sup> en fonction de l'état des stocks halieutiques **(UE)** ;  
 4.2.2 Indicateur synthétique de la qualité des eaux superficielles ;  
 4.2.3 Consommation de produits phytosanitaires.

#### *A développer :*

4.3.1 *Nitrates ou pesticides dans les eaux souterraines*

#### *A examiner plus attentivement pour un éventuel développement ultérieur :*

4.3.2 *Fragmentation des espaces naturels (problème de faisabilité) ;*  
 4.3.4 *Biodiversité domestique (espèces utilisées dans l'agriculture-élevage) ;*  
 4.3.5 *Aires protégées ;*  
 4.3.6 *Etat écologique des masses d'eau.*

#### *A noter :*

<sup>2</sup> Il n'y a pas de niveau national disponible.

*Si l'artificialisation des sols remplace le stock de ressources halieutiques comme indicateur phare, bien que ce dernier soit un indicateur européen, c'est évidemment en raison des demandes en ce sens, mais aussi parce que ce dernier indicateur n'est disponible qu'au niveau de l'ensemble de l'Union.*

## **Défi 5 – Santé publique, prévention et gestion des risques**

### Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :

5.1.1 Espérance de vie avec des éléments par catégorie professionnelle et espérance de vie en bonne santé à la naissance **(UE)**

### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

5.2.1 Accidents du travail ;

5.2.2 Maladies professionnelles (avec les précautions nécessaires) ;

5.2.3 Besoins de soins de santé non satisfaits : indicateur biennal de renoncement aux soins pour des raisons financières selon le type de couverture complémentaire ;

5.2.4 Taux de suicide ;

5.2.5 Déchets nucléaires (tous les 3 ans : production de déchets dangereux).

*A développer :*

5.3.1 *Accès aux soins : temps d'accès aux soins par spécialité ;*

5.3.2 *Risques naturels : population dans les zones inondables (9 régions disponibles).*

*A examiner plus attentivement pour un éventuel développement ultérieur :*

5.3.3 *Risques industriels (comment définir un indicateur pertinent ?)*

## **Défi 6 – Insertion sociale, démographie et immigration**

### Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :

6.1.1 Taux de pauvreté monétaire après transferts sociaux **(UE)** ;

6.1.2 Taux d'emploi des personnes âgées de plus de 55 à 64 ans **(UE)** complété par celui des 55-59 ans ;

6.1.3 Insertion des jeunes : part des hors emploi et hors formation parmi les 16-25 ans.

### Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

6.2.1 Nombre de ménages surendettés ;

6.2.2 Pauvreté en conditions de vie (sur l'ensemble contrainte budgétaire, retards de paiement, restrictions de consommation, difficultés de logement) ;

6.2.3 Difficultés de logement<sup>3</sup>: surpeuplement et privations de confort ;

6.2.4 Inégalités salariales entre les hommes et les femmes : Revenus salariaux médians des salariés de 25 à 55 ans selon le sexe (cf. indicateurs d'inégalités sociales<sup>4</sup>) ;

6.2.5 Taux de chômage de longue durée ;

6.2.6 Dette publique (en % du PIB), et endettement des entreprises et des ménages ;

6.2.7 Structure par grandes classes d'âge de la population.

*Non retenu :*

*Accès au logement (en raison du caractère quinquennal d'une des sources à mobiliser) ;*

*Précarité énergétique : l'appréhension statistique du phénomène est complexe ; il relève davantage d'analyses à mener que d'un indicateur en évolution.*

*A examiner plus attentivement pour une intégration ou un éventuel développement ultérieur :*

<sup>3</sup> Hors absence de logement ou logement de fortune.

<sup>4</sup> Disponible depuis 2002 seulement, il inclut les différences de temps de travail. Cet indicateur remplace la comparaison des salaires moyens à temps complet.

6.3.1 *Part des salariés handicapés dans le total des salariés ;*

6.3.2 *Mixité sociale (comment définir un indicateur pertinent et comment le mesurer au niveau national) ;*

6.3.4 *Performance énergétique des logements<sup>5</sup> (quelle source d'information serait réellement utilisable compte tenu des divers biais affectant les DPE ?).*

## **Défi 7 – Défis internationaux en matière de DD et pauvreté dans le monde**

Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) :

7.1.1 Aide publique au développement (UE)

Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau) :

Part des importations dans la consommation intérieure de matières et flux indirects mobilisés par tonne de matières importées.

*Non retenu :*

*Montant des fonds de soutien aux pays du sud pour la lutte contre le réchauffement climatique (multiplicité des doubles comptes avec des fonds pouvant alimenter d'autres fonds, et variété possible des instruments financiers et économiques sur ce sujet)*

## **Défi 8 – Société de la connaissance**

Indicateurs phares (1<sup>er</sup> niveau) :

8.1.1 Sorties précoces des 18-24 ans (sans diplôme du secondaire supérieur) ;

8.1.2 Part de la R&D dans le PIB (avec déclinaison privé-public).

Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau)

8.2.1 Difficultés de lecture chez les jeunes : enquête PISA disponible tous les 3 ans (ou indicateur du ministère à partir des tests aux journées d'appel à la défense) ;

8.2.2 Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans (et comparaison avec les 25-64 ans) ;

8.2.3 Formation continue (par catégorie socioprofessionnelle et/ou tranche d'âge) ;

8.2.4 Baromètre de la connaissance par les ménages de la notion de développement durable.

*Non retenu :*

*Restriction de la R&D à une partie seulement (cf. proposition hors OGM et hors génétique)*

## **Défi 9 – Gouvernance**

Indicateur phare (1<sup>er</sup> niveau) : Pas d'indicateur phare européen.

9.1.1 Participation des femmes aux instances de gouvernance ; proportion de membres du Sénat, avec illustrations complémentaires (élus à l'Assemblée Nationale, dirigeants de la fonction publique, cadres du privé)

Indicateurs complémentaires (2<sup>ème</sup> niveau)

9.2.1 Taux de la participation aux élections en comparaison avec les élections antérieures de même type ;

9.2.2 Participation à la vie associative (tous les deux puis trois ans à partir de 2006) ;

9.2.3 Nombre de plans climat territoriaux et d'agendas 21 locaux dont ceux reconnus au titre du dispositif de reconnaissance national.

*Non retenu :*

---

<sup>5</sup> Un tel indicateur peut d'ailleurs relever davantage du défi 1 sur le changement climatique et l'énergie.

*Part des taxes environnementales et sur le travail dans le total des taxes (indicateur de moyen d'action politique, et non de résultats, posant de plus des questions de définition)*